



Financement matériel pro après vol et pas de remboursement d'assurance

Bonjour à tous,

Cela me gêne d'en arriver à cette solution mais voilà...

Mon conjoint Matthieu, s'est lancé en début d'année à son compte pour de l'aménagement extérieur bois et de la maçonnerie paysagère ; il a investi dans du matériel de marque MAKITA en travaillant et en faisant des crédits pour se les financer au fur et à mesure du temps.

Mi-novembre, en arrivant à son véhicule le matin, il s'aperçoit que TOUT EST VIDE... plus rien ne reste si ce n'est des petits trucs tel que des vis, embout de visseuse etc. Il y avait pourtant un sac avec ses papiers et de l'argent sur le siège avant mais tout ce qui les intéressaient, était le matériel qui avait à peine 6 mois ainsi qu'une petite remorque qu'ils ont réussi à passer par dessus une clôture de 2m de haut. Nous voilà à faire les démarches de dépôt de plainte,

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/vddmOOK3>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

KHERRI